



Chapitre de livre

2017

Accepted version

Open Access

This is an author manuscript post-peer-reviewing (accepted version) of the original publication. The layout of the published version may differ .

---

## Frontières, identité, altérité

---

Staszak, Jean-François; Debarbieux, Bernard; Pieroni, Raphaël

### How to cite

STASZAK, Jean-François, DEBARBIEUX, Bernard, PIERONI, Raphaël. Frontières, identité, altérité. In: Frontières en tous genres, cloisonnement spatial et constructions identitaires. J.-f. Staszak (Ed.). Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2017. p. 15–36.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:99399>

## Chapitre 1

### Frontières, identité, altérité

Jean-François Staszak, Bernard Debarbieux, et Raphaël Pieroni

Cet ouvrage porte sur le rôle de l'espace et des frontières dans les constructions identitaires, à toutes les échelles et pour plusieurs types de collectifs sociaux. L'hypothèse centrale est que beaucoup de groupes ne préexistent pas à des frontières qui viendraient entériner un ordre antérieur : ce sont précisément ces frontières, qui, en cloisonnant l'espace, différencient voire opposent les groupes. Les frontières fabriquent les groupes qu'elles séparent (Barth 1969, Bourdieu 1980).

Ce premier chapitre a pour but d'explicitier notre démarche, en définissant les principaux concepts qui seront ensuite utilisés dans les chapitres qui suivent. Il est donc essentiellement théorique, les suivants apportant plutôt la matière empirique.

#### 1 Une approche constructiviste de la performativité des dispositifs géographiques

En traitant de l'identité et de l'altérité, ce livre porte sur un enjeu essentiel pour toutes les sciences sociales, notamment la géographie et à l'heure où régnerait un « désarroi identitaire » (Di Méo 2016). Quoique tous ses auteurs sont des géographes, son approche n'est toutefois pas disciplinaire, et les références mobilisées convoquent aussi bien l'histoire, la sociologie, l'anthropologie, la science politique, les études genre, le droit, etc. La question de la dimension spatiale des constructions identitaires n'appartient pas aux géographes, mais leur culture disciplinaire les conduit à être particulièrement attentifs à celle-ci, alors que d'autres disciplines la négligent ou la laissent à l'arrière-plan. C'est aussi que, pour ces dernières, l'espace est souvent conçu comme la simple surface sur laquelle s'inscrivent faits et processus sociaux : on comprend qu'il ne mérite alors pas une attention particulière.

Notre approche relève d'une géographie qui considère l'espace non comme un contenant des faits sociaux, mais comme un fait social à part entière. L'espace dont il s'agit n'est pas celui de l'étendue abstraite et homogène auquel se réfèrent les géomètres ni celui d'une catégorie *a priori* de la sensibilité auquel se réfèrent les philosophes kantiens. L'espace que nous évoquons n'est pas toujours déjà là. Il est hétérogène, polarisé, divisé. On fréquente des lieux et fait l'expérience de paysages chargés de valeurs ; on distingue des territoires et des réseaux de différentes échelles ; on identifie des quartiers, des villes, des régions, des pays, et des groupements internationaux ; on se figure, s'approprie, se dispute les espaces et les lieux. L'espace résulte d'une production sociale, délibérée (comme celle que l'urbaniste s'efforce de planifier) ou non (comme celle qui résulte de l'agrégation des actions individuelles non concertées), en même temps qu'il est impliqué dans la (re) production sociale, comme en atteste par exemple la ségrégation sociospatiale (cf. chap. 3). L'espace est à la fois un facteur et un produit de la construction du social.

Poser la question du façonnement de l'identité et de l'altérité, du même et de l'autre, par et avec l'espace, c'est se situer au croisement de la géographie politique et de la géographie culturelle. La seconde est attentive aux systèmes de représentations et aux imaginaires sociaux de l'espace dont les identités sont à la fois le résultat et la matrice. La première est attentive aux enjeux de pouvoir et aux effets de domination qui organisent de façon structurelle les rapports entre nous et les autres. Mais les deux approches sont en fait indissociablement mêlées, comme le sont les systèmes de représentations et les enjeux de pouvoir.

Dire que l'identité résulte d'une construction relève d'une position anti-essentialiste. Pour les essentialistes, un être est ce qu'il est du fait des qualités qui lui sont propres et relèvent de sa nature, son essence. Ainsi, la femme et l'homme se définiraient par leurs caractéristiques biologiques, qui les opposeraient l'un à l'autre ; les Français se distingueraient des Allemands par leur caractère national et leur « race ». La vision essentialiste tend à figer et naturaliser les faits sociaux. On peut qualifier la position inverse — qui est la nôtre — de constructivisme social. Selon elle, les faits sociaux, en l'occurrence les identités, résultent d'une construction sociale, au sens où (i) ils sont le résultat d'un processus historique complexe qui aurait aussi bien pu se dérouler autrement et aboutir à une autre configuration (ii) ils ne constituent des réalités sociales que dans la mesure où les acteurs sociaux concernés les considèrent comme telles. Le constructivisme conduit à souligner, par exemple, que (i) la place des hommes et des femmes ainsi que la définition du masculin et du féminin à tel moment dans telle société résultent, non d'une nature masculine ou féminine, mais de l'histoire économique, politique, sociale et culturelle, etc.

(cf. chap. 2) ; elles sont d'ailleurs différentes dans d'autres sociétés (ii) il suffirait qu'on se mette à penser le genre autrement (à croire par exemple qu'il y a trois genres ou qu'on peut en changer) pour que les genres tels qu'on les connaît traditionnellement cessent d'exister. La position constructiviste invite à déconstruire les catégories et les faits sociaux en analysant comment ils sont produits. Elle montre que ce qu'on peut être tenté de considérer comme allant de soi n'est en fait inscrit, ni dans l'ordre des choses, ni dans le marbre. En ce sens, la démarche constructiviste possède un potentiel émancipatoire.

Il ne faut pourtant pas être naïf et méconnaître l'inertie des systèmes de représentations et la puissance des effets de domination. Certains agencements spatiaux assurent puissamment leur reproduction. À la suite des analyses de Michel Foucault (1975) et Giorgio Agamben (2014) sur les dispositifs et de celles du géographe Michel Lussault (1998) sur les « dispositifs spatiaux », nous employons la notion de dispositif géographique pour désigner parmi ceux-ci un arrangement d'éléments, à la fois matériels et symboliques, qui assigne à chacun.e des places et des pratiques spatiales spécifiques (et en interdisant d'autres), de façon à assurer l'exercice d'un pouvoir et des effets de domination. Tout dispositif est spatial au sens où il s'inscrit dans l'espace ; nous le qualifions de dispositif géographique s'il fonctionne essentiellement (c'est-à-dire principalement et dans son principe même) par le biais d'arrangements spatiaux. Les prisons et les asiles analysés par Michel Foucault (1975) en constituent des exemples classiques (fig. 1). Nous proposons ici d'analyser comment certaines discontinuités spatiales fonctionnent en tant que dispositifs géographiques. Cela semble aller de soi quand on considère la frontière interétatique et l'ordre qu'elle contribue à mettre en place (cf. chap. 5), mais on verra qu'il existe des limites qui fonctionnent de façon comparable pour d'autres collectifs sociaux et à d'autres échelles.

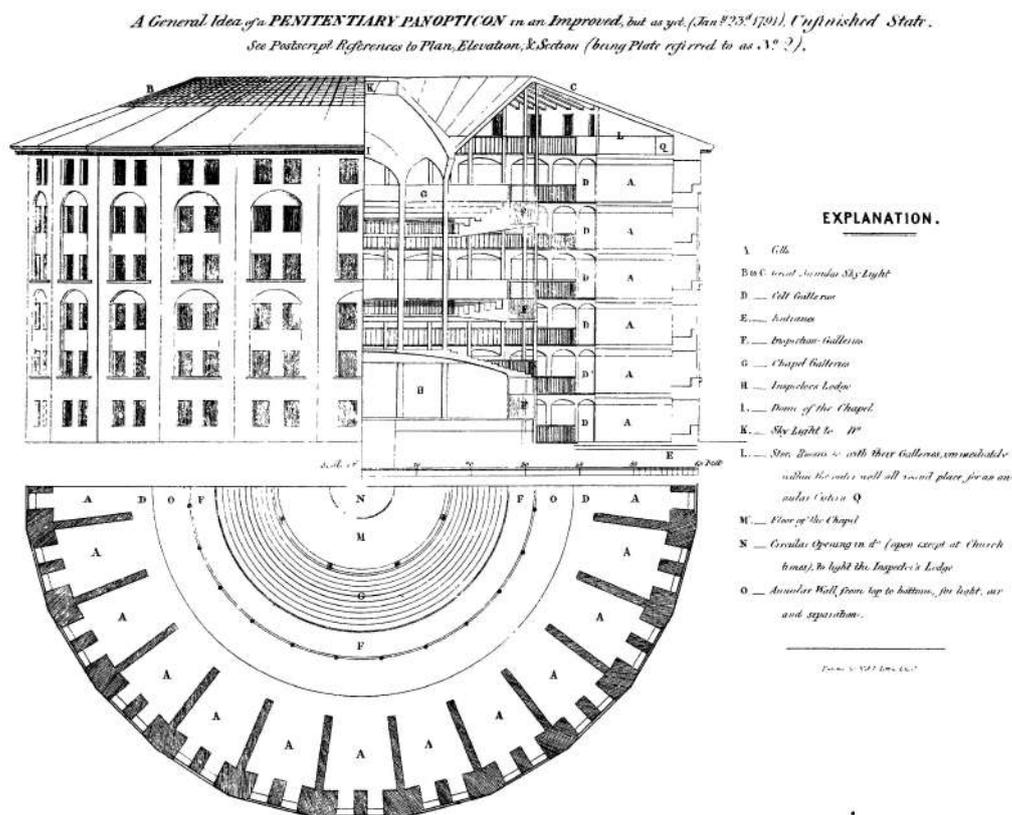


Fig. 1 : « Idée générale d'un panoptique pénitentiaire », imaginé par J. Bentham (*The Works of Jeremy Bentham*, Londres, John Bowring, 1843 [1<sup>ère</sup> éd. 1791] vol. IV : 172-3). La disposition spatiale de cette prison (qui n'a jamais été réalisée) permet au gardien placé en son centre de surveiller chaque prisonnier placé dans les cellules périphériques, sans que celui puisse savoir s'il est observé. Foucault en a fait le modèle de la société disciplinaire.

On se plaît souvent à imaginer que la frontière sépare des groupes préexistants, qu'un dispositif assure la domination d'un groupe sur un autre, tous deux antérieurs à la mise en place du dispositif. La posture constructiviste conduit toutefois à chercher comment les deux groupes ont été constitués : l'hypothèse que le dispositif géographique est impliqué dans leur construction mérite d'être explorée. C'est tout l'enjeu de cet ouvrage. La frontière ne vient pas nécessairement entériner un ordre du monde préalable en séparant deux populations tirant leur identité et leur antagonisme d'on ne sait où (peut-être de leur essence ?) : elle institue aussi ou plutôt les deux groupes et leur antagonisme en opérant leur séparation. « La frontière, ce produit d'un acte juridique de délimitation, produit la différence culturelle autant qu'elle en est le produit » (Bourdieu 1980 : 66). La performativité de la frontière constitue l'objet de cet ouvrage. Depuis John L. Austin (1970), on entend par performativité la capacité de certains discours à faire ce qu'ils disent. Ainsi quand je dis « je promets », la promesse est effectuée par ce simple énoncé. La frontière est avant tout un

discours : celui des responsables politiques qui l'ont établie et localisée par un traité et un geste cartographique, celui des autorités qui placent dans le paysage des signes (borne, barrière amovible, mur, poste-frontière, panneau « Bienvenue en Belgique », etc.) qui manifestent sa présence, celui des acteurs sur place (officiers de l'immigration, douane, police, etc.) qui nous interpellent (« vous entrez en Belgique ») et nous donne des ordres (« vos papiers »), celui des individus qui énoncent la frontière (je dis à ma fille : « là, c'est la frontière, on entre en Belgique ») (fig. 2). La frontière est un « objet institutionnel » (Searle 1998) : elle n'existe comme telle qu'en fonction d'une croyance partagée sur ce qu'elle signifie, croyance qui participe de l'institution de la société, induisant des pratiques performatives qui en confortent la forme et la signification. Les discours performatifs de la frontière sont ceux de son établissement (« il est une limite », « la limite passe par là »), mais aussi ceux qui énoncent l'existence et les caractéristiques contrastées des espaces et des populations que la frontière séparerait.

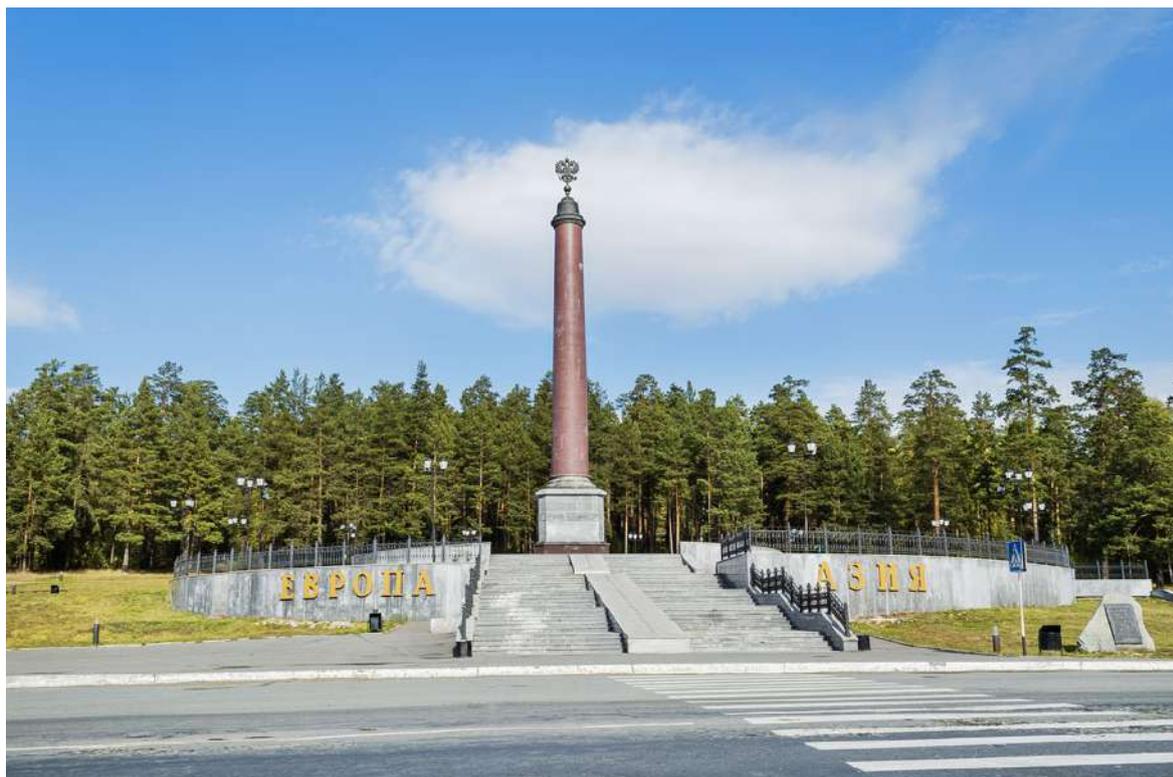


Fig. 2 : Photographie du monument Europe-Asie de Pervouralsk, oblast de Sverdlovsk (Oural) (S.Z./Shutterstock.com, 2013). Construit en 1837, l'obélisque signale la frontière entre les deux continents, précisément parce que sans lui on peinerait à la discerner. On l'a d'ailleurs longtemps fait passer ailleurs, au grand dam du Tsar Pierre le Grand (cf. chap. 7). Ce monument est devenu une attraction touristique : les frontières, surtout celles vues comme arbitraires, suscitent — bien à raison — la curiosité.

## 2 La construction de l'identité et de l'altérité

L'identité personnelle est celle par laquelle un individu se qualifie pour rendre compte de sa singularité et sa subjectivité. Elle n'en est pas moins sociale au sens où la notion même d'individu et les caractères par lesquels nous sommes identifiés dans le corps social (le genre, la nationalité, l'âge, la religion, le métier, etc.) sont des constructions sociales. L'identité collective renvoie à celle que plusieurs individus revendiquent dans l'espace social en fonction des groupes auxquels ils s'identifient eux-mêmes (les femmes, les Bretons, les chrétiens, etc.). L'identité se fonde ainsi sur des caractéristiques, des traits particuliers que je m'attribue ou qui me sont attribués. Ils peuvent être physiques (ma couleur de peau) ou symboliques (ma religion), et plus ou moins réels (mon âge effectif vs l'âge que je « fais »). La notion d'identité combine donc des processus d'objectivation (comment une société conçoit son unité et sa diversité constitutive) et de subjectivation (comment chaque individu se positionne dans cet ensemble, se construit sa propre biographie, etc.). L'individu est à la fois objet des constructions identitaires (comment il est rapporté par les autres à des catégories sociales) et acteur (parce qu'il participe à ces constructions sociales, valide ou rejette les catégories auxquelles il est rapporté, revendique des appartenances, etc.)

Mon identité me rapproche de mes semblables (le groupe auquel j'appartiens, d'où on parle : l'endogroupe) et me distingue des autres (les membres de l'autre groupe, dont on parle : l'exogroupe). L'identité et l'altérité sont les deux faces d'une même réalité sociale et résultent d'un même processus : celui par lequel se construisent, en même temps et d'un seul mouvement, l'endogroupe et l'exogroupe. Le même n'existe qu'en se distinguant de l'autre ; l'autre n'existe que par opposition au même. Les qualités de l'endogroupe se retrouvent en creux dans les défauts ou lacunes de l'exogroupe qui en est le négatif. Le biais ethnocentrique, sans doute un invariant anthropologique, conduit à valoriser les caractéristiques et les membres de l'endogroupe et à déprécier ceux de l'exogroupe. Il conduit aussi à surestimer la cohérence de l'endogroupe et de l'exogroupe, ainsi que la différence entre les deux, pris collectivement.

L'altérisation est le processus par lequel un endogroupe construit, par le discours et des pratiques, un ou des exogroupes en stigmatisant une différence — réelle ou non —, érigée en déni identitaire et donc motif de discrimination potentielle. Il ne faut pas confondre altérité et différence. La taille, par exemple, se trouve être conçue selon la modalité de la différence : continue, mesurable et neutre, elle n'est pas instrumentalisée pour créer des groupes sociaux et des exclusions. La couleur de la peau pourrait être pensée de la même façon, mais l'idéologie raciale a fait des différences de

pigmentation le critère essentiel pour opérer une distinction entre le même et l'autre. On est là dans la modalité de l'altérité, qui suppose une dichotomie (les Blancs vs les « peuples de couleur ») et une hiérarchie (au sommet de laquelle se place l'endogroupe). La catégorisation du même et surtout de l'autre procède par stéréotypisation : il s'agit de réduire l'identité de l'autre à une de ses caractéristiques (réelle ou non) et de l'essentialiser comme relevant de sa nature et définissant celle-ci. Les stéréotypes à propos des autres sont le plus souvent négatifs. L'exemple canonique d'altérisation est fourni par Edward Said (2005) dans son analyse de l'invention de l'Oriental.e (fig. 3 et 4). Il y conçoit l'orientalisme comme un ensemble de discours et de pratiques par lesquels les Européens instaurent une rupture entre Nous et les Autres, géographiquement situés et essentialisés, et qui légitiment et mettent en place la domination des premiers (les Occidentaux) sur les seconds (les Orientaux). L'orientalisme est aussi une forme d'exotisme. L'exotisme n'est pas dans la nature des objets, des lieux ou des peuples ; il résulte d'un processus d'exotisation, soit une altérisation géographique par laquelle un endogroupe superpose la distance symbolique et la distance matérielle pour construire l'Ailleurs et l'exogroupe, la particularité de cette altérisation étant de sembler se faire non sous le mode de la stigmatisation, mais de la valorisation d'une altérité érigée en objet de désir (voir par exemple Staszak 2003 et Gauthier et Staszak 2015) (fig. 5).



Fig. 3 : « Le fardeau de l'homme blanc (avec nos excuses à Rudyard Kipling) », dessin de Victor Gillam paru dans *Judge*, 1<sup>er</sup> avril 1899 (The Ohio State University Billy Ireland Cartoon Library & Museum). *Le fardeau de l'homme blanc* est le titre d'un poème de R. Kipling publié en 1899, à la gloire de la colonisation. Le fardeau du Britannique et de l'Américain est de porter, malgré tous les obstacles, leurs colonies respectives (les Philippines pour les USA) jusqu'au sommet de la civilisation.



Fig. 4 : Adrien-Henri Tanoux, *Namouna*, huile sur toile, 1887, coll. priv. Ce tableau typiquement orientaliste s'inspire d'un poème romantique d'A. de Musset (1831), et montre un marchand vendant la belle esclave Namouna. On note l'accumulation des objets et des motifs exotiques, ainsi que l'ambiguïté d'une peinture qui affiche un discours moraliste (dénoncer le sort que les Orientaux réservent aux femmes) tout en permettant de satisfaire le voyeurisme sadique de l'amateur occidental.



Fig. 5 : Paul Gauguin, Deux Tahitiennes, huile sur toile, 1899, New York, Metropolitan Museum of Art. Le peintre a dû payer les deux modèles pour qu'elles posent dénudées, mais le spectateur occidental, peu averti de la pudeur des Tahitiennes, attribue leur nudité à la prétendue liberté de leurs mœurs, qui les autorisait à offrir leurs seins comme s'ils étaient des fruits tropicaux.

Selon cette logique, l'autre de l'autre devrait être le même : si les membres du groupe  $\alpha$  se distinguent en les méprisant de ceux de groupe  $\beta$ , les membres du groupe  $\beta$  peuvent en faire autant par rapport à ceux du groupe  $\alpha$ . Dans la réalité, cette symétrie fonctionne rarement, car elle est cassée par les rapports de pouvoir, qui sont par nature asymétriques. Le plus souvent, un des groupes (mettons  $\alpha$ ) impose sa domination et sa supériorité symbolique. Il parvient à convaincre même les membres du groupe  $\beta$  que les valeurs et les membres du groupe  $\alpha$  sont supérieurs. Par exemple, dans le cadre de l'idéologie raciale mise en place par les Européens, le Noir du Noir (celui qui est méprisé pour sa « race » par les Noirs) n'est pas le Blanc, mais l'encore-plus-noir (le pygmée, l'hottentot, l'aborigène).

La construction du même et de l'autre prend ainsi place dans ce que les sciences sociales appellent depuis les années 2000 les matrices de domination. Ces matrices sont des systèmes discursifs, politiques et normatifs, qui assurent la construction d'un groupe social, et sa supériorité et sa domination sur les autres. Trois grandes matrices ont été identifiées : celle de la classe sociale au sens marxien, qui assure la domination des détenteurs du capital sur ceux qui ne disposent que de leur force de travail ; celles de la « race » (au sens étatsunien du terme, qui inclut l'ethnicité, l'origine voire la nationalité) par lequel en fonction de leur apparence et de leurs ancêtres, les Blancs assurent leur domination sur les peuples de couleur ; celle du genre par laquelle les hommes et les hétérosexuels assurent leur domination sur les femmes et les homosexuels. L'identification de ces matrices est liée au contexte essentiellement nord-américain où elles ont été étudiées ; dans d'autres contextes, d'autres matrices peuvent prévaloir (les castes, les religions, etc.).

Chacun.e (mettons une femme noire lesbienne professeure) se trouve dans une position spécifique au sein de ces matrices. L'intersectionnalité désigne ce qui fait qu'on n'est jamais juste simplement un homme, ou un blanc, ou bourgeois (autant d'abstractions), mais toujours placé dans les trois matrices à la fois, caractérisé tout ensemble et indissociablement par sa classe, sa « race » et son genre : un homme blanc n'est pas masculin comme un homme noir ; une femme ouvrière n'est pas ouvrière comme un homme ouvrier.

Toutefois, l'identité n'est pas quelque chose qu'on est ; c'est plutôt quelque chose qu'on fait. Sur la scène sociale, affirme Erving Goffman (1973 [1956]), nous jouons des rôles par lesquels nous affichons, selon les circonstances, les différentes identités dont nous nous réclamons. La performance est constituée par des discours, des attitudes, des pratiques qui disent et montrent qui nous sommes ou voulons être. Je m'affirme comme homme, comme bourgeois et même comme blanc en m'habillant, en parlant, en me tenant d'une certaine façon. Judith Butler (2005) va plus loin en parlant de la performativité de nos identités : il n'y a pas, comme au théâtre, de sujet qui préexisterait au rôle qu'il endosse ; ce sont bien nos performances et rien que celles-ci qui nous font advenir en tant qu'homme blanc bourgeois. La performativité du discours réside dans sa capacité à créer non seulement ce qui l'énonce, mais aussi *qui* l'énonce, en tant que sujet. Nous devenons qui nous sommes en répétant au quotidien des performances identitaires, par lesquelles nous cherchons à nous conformer à des modèles (de féminité ou de virilité par exemple) qui en fait n'existent pas, et dont la binarité est une fiction propre à la domination qu'ils servent à mettre en place.

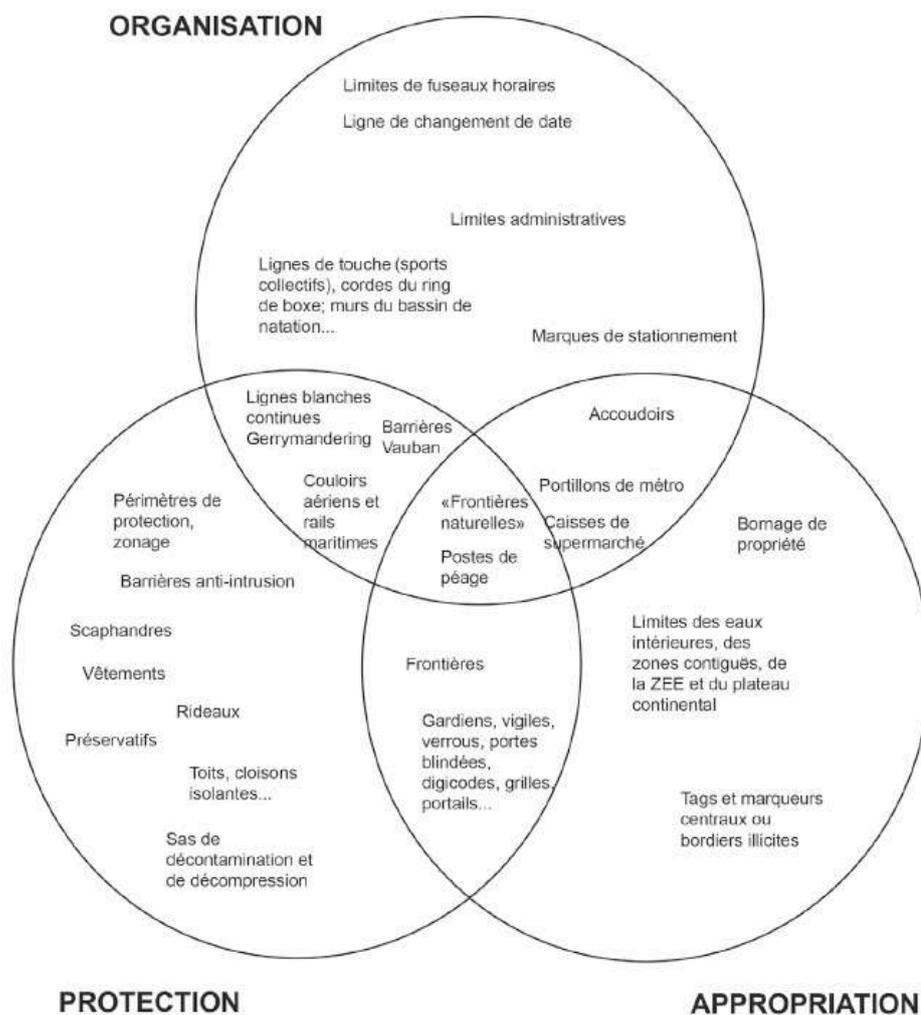
Ces constructions et performances identitaires participent d'imaginaires sociaux si l'on entend par là, dans le droit fil des travaux de Cornelius

Castoriadis et Charles Taylor, l'arrière-plan en fonction duquel des collectifs humains se pensent et se réinventent. Chaque société est instituée par un imaginaire qui lui est propre et donne du sens aux pratiques de ses membres. La façon qu'une société a de penser son rapport aux autres, la différenciation des groupes qui la composent et même le statut des individus procède de cet imaginaire. Il guide les individus dans leur façon d'imaginer leurs appartenances. Beaucoup d'auteurs voient ainsi dans tout collectif social, à l'image de la nation chez Benedict Anderson (1996), une communauté imaginée, c'est-à-dire qui requiert pour exister que tous ceux qui s'en réclament en imaginent les caractéristiques propres sur un mode similaire.

Tout imaginaire social a une dimension spatiale proprement constitutive. On ne peut pas imaginer la société et l'instituer par cette compétence partagée sans prendre en compte les formes spatiales de sa constitution et de son expression. Ainsi, les identités se rapportent souvent à des lieux et des espaces spécifiques d'assignation ou d'appartenance, toujours à des traits ou des pratiques qui se manifestent dans et par l'espace. Aucune pratique ou représentation sociale n'existe dans la pure abstraction d'un monde social dématérialisé. Tout imaginaire social inclut donc un imaginaire social de l'espace (Debarbieux 2015) ; toute institution du social, en particulier par la définition et la démonstration des identités collectives, procède donc par mobilisation d'une façon de concevoir l'espace et de le mettre au service de ces constructions identitaires.

### 3 Frontières et cloisonnements

Dans cet ouvrage, nous entendons par frontière tout dispositif géographique qui opère une division à la fois sociale et spatiale fonctionnant de façon à ce que les collectifs sociaux de part et d'autre de la frontière tirent pour partie leur existence et leur identité de celle-ci. Les collectifs en question ne préexistent pas nécessairement à la frontière, qui participe à leur production par un effet performatif. Liée à la fabrication du territoire et contraignant les déplacements, la frontière « est l'expression d'un pouvoir en acte » (Raffestin 1986 : 4). Dans un sens restrictif, la frontière désigne la limite entre des aires de souveraineté et des collectifs politiques : les frontières entre États. Dans un sens plus large — qui est celui auquel ici nous nous référons —, elle désigne toutes les divisions sociospatiales, qui à toutes les échelles, produisent et séparent différents types de collectifs sociaux. Il existe bien sûr divers types de limites (dont on peut proposer une typologie fonctionnelle : Gay 2016), mais toutes n'ont pas ce rôle identitaire et politique.



J.-C. GAY, 2016, p. 213.

Fig. 6 : Les limites, leurs trois fonctions et les combinaisons de celles-ci (Gay 2016 : 213).

Les frontières n'ont rien de naturel : souvent suite à des conflits ou des négociations, elles sont, à un moment de l'histoire, décidées par des acteurs politiques, qui les définissent, les délimitent précisément puis, généralement, les matérialisent. Elles sont littéralement imposées à la Terre, même si on peut choisir de les appuyer sur une ligne de rivage ou de crête, ou sur un fleuve, pensant ainsi rendre la frontière et les collectifs sociaux qu'elle constitue de part et d'autre plus légitimes, voire naturels. Du coup, cela n'a pas de sens de dénoncer une frontière comme artificielle : elles sont toutes produites par des êtres humains.

C'est aussi parce qu'elles ne doivent rien à la nature en tant que telle, et tout aux imaginaires sociaux de l'espace, que les frontières participent plus largement d'une façon de concevoir l'espace et la spatialité des sociétés. Pour qu'il y ait frontières, il faut qu'il y ait, en arrière-plan, l'idée que le monde social est fait, au moins en partie, de portions d'espace — des aires ou des territoires — précisément délimitées, ajustées et emboîtées les uns

aux autres. Pour l'imager, on peut recourir à la métaphore du puzzle et des poupées russes. Les pièces du puzzle permettent de rapporter l'infinie hétérogénéité du monde social à des entités simples, relativement homogènes. Les limites entre ces pièces fonctionnent comme autant de cloisons physiques et mentales, des discontinuités dont le franchissement est généralement possible, mais auquel on procède avec la claire conscience de passer d'une pièce à une autre en changeant de rôle ou de statut social, de participer à un rite ou de subvertir un ordre existant. L'image des poupées russes illustre le fait que le puzzle fonctionne à plusieurs échelles, les pièces de niveau inférieur s'enchâssant dans celles de niveau supérieur. Naturalisées, fétichisées et réifiées, hiérarchisées, les frontières sont le motif phare de la séparation, et l'instrument du cloisonnement. Le cloisonnement est pensé ici comme un macro-dispositif géographique qui fonctionne en fractionnant l'espace en aires jointives et différenciées, associées à des collectifs sociaux spécifiques et séparées par des frontières. Cette métaphore du cloisonnement du monde était centrale chez Jean Gottmann (1952); elle lui permettait de faire image pour décrire le lent processus historique en fonction duquel les territoires étatiques se sont mis en place et structurés, à l'aide de frontières-cloisons sur leurs marges. Nous faisons le choix d'étendre cette image à d'autres types de discontinuités spatiales — les limites parcellaires, les quartiers d'une ville, etc. — et sociales — le genre, la classe sociale, etc. — du moment que ces limites sont intériorisées, normatives et sources de comportements sociaux et spatiaux en rapport.

Si le cloisonnement, comme schème cognitif, donne leur raison d'être à la frontière comme institution et comme matérialité, l'un et l'autre ont des effets importants sur les pratiques de l'espace elles-mêmes. En effet, que la frontière prenne la forme d'une ligne, d'une marge, d'une zone tampon, elle participe de fonctions de filtrage ou de passage d'une aire à un autre. Lui sont associées des pratiques de franchissement spécifiques : celles de personnes en charge de son contrôle aussi bien que celles des personnes qui la traversent; d'autres sont bloquées par elle. Du fait de la mondialisation, l'expérience personnelle de la frontière se généralise tout en s'individualisant; elle n'est pas la même selon que l'on a à faire à des personnes en recherche d'asile ou de vie meilleure, à des touristes ou des hommes et des femmes d'affaires. Tout individu est porteur d'un régime de franchissement et d'accès personnalisé et évolutif, qui fonde son rapport aux frontières, autrement dit sa « frontièrité » individuelle (Amilhat-Szary et Giraut 2015). Les technologies de traçabilité biométriques renforcent la dimension portative de cette part de frontièrité qui accompagne les individus dans leurs déplacements. Ces frontièrités différenciées peuvent ainsi cantonner les individus ou les groupes mobiles dans des circuits

spécifiques, associés à des lieux très différents. Dans l'exemple des frontières interétatiques, on peut ainsi opposer le régime de franchissement du travailleur frontalier ou du demandeur d'asile à celui du *Global Leader*, qualifié tantôt de nouveau « nomade » de la mondialisation, tantôt d'hypersédentaire à l'aise dans tous les lieux (aéroports, hôtels de grandes chaînes, etc.) qui ont fini par se ressembler. Le régime de franchissement dont bénéficie ce dernier est facilité par toute une série d'exemptions (de visa par exemple) et de lieux dédiés (salons VIP des aéroports par exemple) qui constituent un circuit fermé, mais global.

Une dernière dimension de la frontière doit être soulignée : celle qui mobilise les sens, les affects et les émotions. De ce point de vue, il en va différemment pour le demandeur d'asile, le touriste et le *global leader*. Mais pour tous, la frontière, quand elle est marquée au sol, est un paysage. Ses manifestations matérielles, qu'elles prennent la forme d'un poste de douane, d'un sas d'aéroport, d'un mur ou d'un simple contraste dans l'agencement des bâtiments et des champs, sont toujours appréhendées sur un mode sensible par ceux qui les côtoient, parfois avec des affects et des émotions qui colorent cette appréhension d'une certaine intensité.

Introduire le paysage dans notre réflexion sur les frontières et les discontinuités implique donc de prendre au sérieux les perceptions, les émotions, mais aussi les interprétations que les individus et les collectifs en font et les valeurs, consensuelles ou discordantes, qu'ils lui attribuent. À travers l'expérience *in situ* du paysage, ou la production et la diffusion de représentations iconiques, ou des interventions visant à modifier le paysage, se construisent et s'expriment des appartenances et des mises à distance. C'est en cela que le paysage désigne un environnement appréhendé selon des schèmes de perception, socialement conditionnés, mais toujours subjectivement expérimentés. Mais l'expérience paysagère de la frontière ne vaut pas seulement sur la ligne ou la zone de contact qui lui correspond. Elle vaut aussi dans la pratique des lieux et des images correspondant aux aires qu'elle sépare. En effet, la frontière participe de la différenciation des espaces, y compris sous leur apparence paysagère, y compris par le truchement des images que les sociétés situées de part et d'autre se donnent de leurs caractères. Elle contribue alors aux sentiments divers de familiarité et d'appartenance que les uns et les autres développent en fonction de leur statut social respectif.

C'est à la croisée de toutes ces perspectives que notre approche de la frontière se veut innovante : elle reste ouverte à la multiplicité des dispositifs géographiques mis en espace par les frontières, et tente d'en comprendre le fonctionnement sous des formes diverses et à des échelles géographiques multiples et emboîtées. Puisque les identités sont intersectionnelles, notre démarche consiste à affirmer que les frontières le

sont aussi, et qu'elles structurent durablement notre monde à des échelles multiples et non exclusives. L'originalité de notre approche, c'est aussi de nous intéresser non seulement à la frontière en tant que telle, mais aussi, et surtout à ce qu'elle fait.



Fig. 7 : Photographie de la frontière entre le Mexique et les États-Unis d'Amérique à Tijuana (G. Hyde, 2007, wikipedia). Les États-Unis sont à gauche, le Mexique (la ville de Tijuana) à droite. Le contraste entre les deux paysages des deux côtés de cette frontière (de plus en plus fermée) tient ici au fait qu'elle passe au sud de l'estuaire de la rivière Tijuana, et que la zone qu'on voit au premier plan à gauche se trouve à l'extrémité d'un parc naturel.



Fig. 8 : Photographie de Vivian Malone qui entre le 11 juin 1963 dans le Foster Auditorium pour s'inscrire à l'University of Alabama (W.K. Leffler, Library of Congress). Elle y est la première étudiante afro-américaine. Les lois Jim Crow qui instituaient dans nombre d'États du sud des États-Unis un régime de discrimination raciale interdisaient beaucoup de lieux publics aux Noirs et cantonnaient ceux-ci dans des ghettos (cf. chap. 3).

#### 4 Pratiques spatiales et frontalières

Cet ouvrage postule que les pratiques individuelles ou collectives instituent et fabriquent de l'espace au même titre que l'espace participe à l'institution de ces pratiques. Cette conception est héritée d'un mouvement qui, à partir des années 1970, vise à placer les acteurs au cœur de la théorie sociale et de la géographie en particulier. Il est courant d'associer ce mouvement aux recherches en sciences sociales qui visent à s'émanciper des approches quantitatives et positivistes pour replacer l'acteur, son intentionnalité, ses compétences et ses pratiques au cœur de l'analyse.

Pour la géographie, on parle du tournant culturel des années 1970 (monde anglophone) et 1980 (monde francophone), qui a conduit à conférer une place de choix aux représentations pour comprendre les pratiques sociales. On parle également de la théorie post ou non-représentationnelle, qui se met en place à partir des années 2000 dans le monde anglophone. Elle pose la question de savoir comment rendre compte de tout ce qui survient en dehors de la mise en place d'un processus discursif, réflexif et interprétatif du monde. Le « non » de *non-representational theory* invite moins à refuser de passer par les représentations pour étudier le social, qu'à penser ce qui peut exister en dehors du représentationnel. Ce faisant, les pratiques et les acteurs se retrouvent au centre de l'analyse, sans pour autant que l'impasse soit faite sur les représentations. Les acteurs bénéficient d'une définition élargie, « plus qu'humaine » par exemple, et les pratiques sont pensées dans leur dimension corporelle et performative. Les pratiques ne sont pas perçues uniquement dans leur dimension rationnelle, mais également pour la part d'émotion, d'affect et d'expérience qu'elles contiennent.

Nous entendons ici par pratique toute action opérée dans un contexte spécifique et déterminée par des routines, normes ou consignes propres aux collectifs sociaux auxquels l'acteur appartient. Pour le dire autrement, une pratique est quelque chose que je fais systématiquement dans certaines circonstances et que d'autres membres de mon groupe répéteraient dans les mêmes circonstances. Les pratiques sont indissociablement culturelles et politiques, car elles ne sont jamais dissociées du sens que leur donnent les acteurs, des valeurs culturelles et des imaginaires sociaux qui les guident et des rapports de pouvoir qui les régulent ou qu'elles mettent en place. Les pratiques discursives (invitation à passer une porte) et celles non-discursives (frapper à une porte) ne s'opposent pas, mais sont souvent articulées les unes aux autres. La frontière est ainsi liée à la fois à des pratiques discursives (traité qui établit son tracé, interpellation par le douanier, etc.) et non discursives (arrêt des véhicules, fouille, etc.), qui en assurent l'ordre (fig. 9).



Fig. 9 : Caricature du dessinateur suisse Chapatte, février 2014. Les Suisses votent par référendum une « initiative contre l'émigration de masse » avec 50, 34 % de oui. Mais tous les cantons francophones votent contre, comme Genève avec seulement 39,9 % de oui, réactivant la frontière intérieure entre le Suisse romande et la Suisse alémanique : le Röstigraben. Les Romands se sentent-ils étrangers à leur propre pays ?

Les pratiques sont sociales dans la mesure où les règles et normes qui les déterminent sont énoncées et transmises par différentes institutions, comme l'école ou la famille. Selon Pierre Bourdieu, les pratiques résultent de choix plus ou moins conscients et qu'il considère comme sociologiquement déterminés par l'*habitus*, définissable comme un système de dispositions acquises, incorporées de manière durable et tendant à reproduire la logique des conditionnements qui sont à son origine.

Si toute pratique sociale a à voir avec l'espace, toutes n'ont pas pour enjeu l'espace. Cirer ses chaussures, se coiffer le matin ou alors contempler la neige qui tombe relèvent de pratiques qui se déroulent dans un certain espace sans pour autant que l'espace en soit l'enjeu principal : ce sont des pratiques spatialisées. Elles se différencient des pratiques spatiales qui ont quant à elles l'espace pour enjeu premier : se déplacer, changer ses meubles de place, chercher la meilleure localisation pour son activité, peindre un paysage, etc.

Les pratiques sont traversées de part en part par des questions de pouvoir. Michel Foucault (1975, notamment) a mis en évidence que l'exercice du pouvoir se fait notamment par l'intermédiaire de pratiques, qu'il prend pour objet d'étude : pratiques de l'enquête, pratiques judiciaires et pénales,

pratiques psychiatriques. Certaines pratiques comme celle de l'enfermement par exemple s'accompagnent de la conception de dispositifs spatiaux spécifiques, comme le panoptique (cf. fig. 1), où le contrôle s'exerce par le regard et la visibilité des prisonniers. Ce principe, Foucault ne le cantonne pas à la prison, mais le voit à l'œuvre dans l'asile psychiatrique, les ateliers de fabrication, les casernes, les pensionnats, etc. Si les pratiques n'ont ainsi pas toutes pour but l'enfermement, elles sont en revanche impliquées dans la construction du même et de l'autre, de l'identité collective et de l'altérité. Pour comprendre l'altérisation et la manière dont les identités sont construites plutôt que données, il est nécessaire de prendre en compte les pratiques directement liées à l'exercice du pouvoir, mais aussi celles qui, dans la répétition quotidienne, participent à l'institution de collectifs sociaux et d'individus sur un mode performatif.

Les pratiques ne servent pas seulement à la (re) production et au cloisonnement du monde ; elles peuvent parfois transformer l'ordre établi. Cette dimension est au centre des travaux qui portent sur les pratiques de détournement et s'intéressent à la manière dont les individus subvertissent l'ordre social par d'infimes actions propulsant la société dans son entier dans un ordre social et spatial différent. Pour Michel De Certeau (1980), les individus inventent le quotidien grâce à ce qu'il appelle les « arts de faire » et se réapproprient l'espace à leur façon à travers des ruses subtiles et des tactiques de résistance par lesquelles ils détournent les objets et les codes. Mobilités, mises en récit et changements de mots constituent des pratiques inventives qui prouvent, à qui sait les voir, que la foule n'est pas forcément contrainte, obéissante et passive, mais que les individus qui la composent peuvent parfois pratiquer l'écart dans l'usage des produits et des espaces imposés. En d'autres mots, les individus mettent en place des stratégies et des tactiques pour pratiquer l'espace différemment afin de détourner l'ordre normatif, dans une liberté buissonnière par laquelle chacun s'accommode au mieux de l'ordre social et de la violence des mots et des choses. Si la frontière est régie par des normes et des pouvoirs, il est parfois possible de résister, que ce soit matériellement (le passage illicite, la contrebande) ou symboliquement. Le détournement symbolique par la transgression est aussi une modification de sens ou un refus des identités assignées par tous les types de frontières. Par exemple, le *queering* des identités est une transgression des identités binaires de genre, c'est-à-dire la remise en question des catégories fixes femme/homme et la célébration de l'entre-deux, de l'ambigu. Le lieu même de la frontière peut donner lieu à des transgressions, des détournements pouvant faire l'objet de mise en scène ou de reconstitution (fig. 10). Le passeur, le contrebandier, le transsexuel sont ainsi autant de figures de la transgression frontalière.



Fig. 10 : Carte postale, années 1910, coll. priv. De nombreuses cartes postales du début du xxe siècle figurent la frontière, son contrôle par les douaniers et sa transgression par des contrebandiers. Celle-ci appartient à une série qui met en récit l'arrestation des seconds par les premiers.

## 5 Un plan par changement d'échelle

Ce livre est organisé en huit chapitres. Après ce texte introductif, nous proposons sept chapitres portant chacun sur un type de dispositif géographique impliqué dans une construction de l'identité et de l'altérité. Chacun de ces dispositifs fonctionne à une échelle différente et implique des collectifs sociaux spécifiques.

Le chapitre 2 s'intéresse à la différenciation du masculin et féminin en Europe, et propose d'examiner comment la limite entre l'espace public et l'espace domestique y participe de la production du genre et de la domination masculine. On examinera la place des hommes et des femmes dans les peintures hollandaises du xvii<sup>e</sup> siècle et on interrogera l'expérience souvent inconfortable qui est aujourd'hui celle des femmes dans l'espace public.

Le chapitre 3 évoque des dispositifs urbains, présents ou passés, qui jouent un rôle essentiel dans la (re) production des classes sociales et des catégories raciales. La ville est le lieu de l'anonymat, mais aussi un espace de productions identitaires et d'antagonismes, notamment à travers la

ségrégation sociospatiale qui caractérise aujourd'hui nombre d'espaces urbains.

Le chapitre 4 porte sur les revendications ethnorégionalistes qui visent à imposer des frontières entre communautés homogènes définies selon une vision essentialiste et fixiste des appartenances collectives. Les dispositifs ainsi créés, y compris comme tentatives de solder un conflit, génèrent de l'exclusion et peuvent s'apparenter à des variantes d'un système d'apartheid.

Le chapitre 5 questionne la thématique des frontières par le filtre du paysage, introduisant les dimensions sensorielles, esthétiques et symboliques dans les analyses des cloisonnements. Il analyse la place du paysage dans les discours sur les frontières interétatiques, son rôle dans la construction des identités dans les massifs de montagnes et enfin son inscription entre l'espace public et domestique.

Le chapitre 6 est consacré aux frontières interétatiques. Archétype de la notion de frontière ancré dans nos imaginaires sociaux de l'espace, ce dispositif géographique se met en place en Europe au XVII<sup>e</sup> siècle, puis se généralise à l'ensemble du Monde, avant d'être reconfiguré récemment par la mondialisation. Ce chapitre explique comment les frontières ont renouvelé la pensée de l'État et des peuples, et forgé les identités collectives modernes.

Le chapitre 7 traite des grands découpages du Monde, par lesquels on le divise en catégories géographiques. Ces dispositifs épistémiques, souvent à prétention scientifique, dissimulent des idéologies et des projets géopolitiques qu'ils participent à mettre en place : on verra comment fonctionnent en la matière le découpage en continents, en aires culturelles ou entre le Nord et les Suds.

Le chapitre 8 explore comment on inscrit la nature dans des dispositifs géographiques particuliers comme le jardin, le zoo, l'aire protégée. Les frontières qui instituent ou traversent ces dispositifs spatialisent les catégories sociales et les font entrer dans des dichotomies (nature/culture, sauvage/domestique), servant des intérêts spécifiques.

Ces chapitres déclinent donc la notion de frontière à l'aide de plusieurs dispositifs qui mobilisent des échelles différentes. La notion d'échelle ne doit pas être comprise ici comme un cadre d'analyse, ni même comme un ensemble de configurations que donnerait à voir la simple observation. Elle mérite elle aussi d'être appréhendée selon un point de vue constructiviste : les échelles sont des niveaux opérationnalisés par les acteurs pour produire du cloisonnement, de l'identité et de l'altérité. Les frontières de « race » par exemple se déploient à plusieurs échelles, du quartier urbain aux grands ensembles géopolitiques, et ce système d'échelles participe de la différenciation des collectifs sur plusieurs niveaux de pratique.

## Références

- AGAMBEN G., 2014, *Qu'est-ce qu'un dispositif?*, Paris, Rivages poches.
- AMILHAT-SZARY A.-L., 2015, *Qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui?*, Paris, PUF.
- AMILHAT-SZARY A.L. & GIRAUT F. (eds.), 2015, *Borderities and the politics of contemporary mobile borders*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.
- ANDERSON B., 1996 (1<sup>ère</sup> éd. 1983), *L'Imaginaire national*, Paris, La Découverte.
- AUSTIN J., 1970, *Quand dire c'est faire*, Paris, Éditions du Seuil.
- BARTH F., 1969, *Ethnic groups and boundaries: the Social Organization of Culture Difference*, Boston, Little and Brown.
- BIRNBAUM J. (dir), 2014, *Repousser les frontières?*, Paris, Gallimard.
- BOURDIEU P., 1979, *La Distinction : critique sociale du jugement*, Paris, Minuit.
- BOURDIEU P., 1980, « L'identité et la représentation. Éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 35, 1, 63-72.
- BUTLER J., 2005 (1<sup>ère</sup> éd. 1990), *Trouble dans le genre*, Paris, La Découverte.
- CERTEAU (DE...) M., 1990 (1<sup>ère</sup> éd. 1980), *L'Invention du quotidien, 1 : Arts de faire et 2 : Habiter, cuisiner*, Paris, Gallimard.
- DEBARBIEUX B., 2015, *L'Espace de l'imaginaire*, Paris, CNRS éditions.
- DI MEO G., 2016, *Le Désarroi identitaire*, Paris, L'Harmattan.
- FASSIN D. ET LUSSAULT M., 1998, *Les Figures urbaines de la santé publique : enquête sur des expériences locales*, Paris, La Découverte.
- FOUCAULT M., 1975, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard.
- GAY J.-CH., 2016, *L'Homme et les limites*, Paris, Economica.
- GAUTHIER L. ET STASZAK J.-F., 2015, *Clichés exotiques. Le Tour du Monde en photographies 1860-1890*, Paris, De Monza.
- GOFFMAN E., 1973 (1<sup>ère</sup> éd. 1956), *La Mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Éditions de Minuit, 2 vol.
- GOTTMAN J., 1952, *La Politique des États et leur géographie*, Paris, Armand Colin.
- MOORE A., 2008, « Rethinking scale as a geographical category: from analysis to practice », *Progress in Human Geography*, 32, 2, 203-225.
- RAFFESTIN CL., 1986, « Éléments pour une théorie de la frontière », *Diogène*, 134, 3-21.
- SAID E., 2005 (1<sup>ère</sup> éd. 1978), *Orientalisme*, Paris, Le Seuil.
- SEARLE J., 1998, *La Construction de la réalité sociale*, 1998, Paris, Gallimard.
- STASZAK J.-F., 2003, *Géographies de Gauguin*, Rosny-sous-Bois, Bréal.
- THRIFT N., 2007, *Non-representational theory: Space, Politics, Affect*, London, Routledge.



Fig. 11 : Benoît de la Guillaume, *Bidons sans frontières* 2016. L'installation associe le bidon de lait au Toblerone. Ce n'est pas seulement la marque d'une confiserie lactée et chocolatée helvétique, c'est aussi le nom ironiquement donné aujourd'hui aux dispositifs antichars mis en place dans les années 1930 pour protéger la frontière suisse.